

des programmes d'aide bilatérale, et que les pays donateurs s'appliquent à résoudre en commun des problèmes particuliers d'aide au développement économique. Au cours de la réunion ministérielle, les représentants du Canada ont défini le rôle important que l'OCDE doit jouer dans ce domaine, et ont insisté sur le besoin d'établir un juste équilibre entre la conscience de l'urgence des problèmes de développement et leur complexité.

Sans doute, les résultats les plus importants de la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE se rapportent à la croissance économique des États membres de l'Organisation au cours des dix prochaines années. Dans une conférence de presse donnée à l'issue de la dernière séance, M. Fleming a déclaré:

Au cours des séances qui se sont terminées aujourd'hui nous avons reconnu que nous ne pourrions atteindre nos objectifs que grâce à la croissance des économies. Comme le signale le communiqué: "une fois assurées la stabilité des prix et les réserves d'investissement, un taux de croissance rapide encourage le développement harmonieux de l'économie internationale, accélère la libération des échanges commerciaux, permet un relèvement des normes de vie et garantit un emploi satisfaisant de la main-d'œuvre. De plus, grâce à ce taux rapide, les pays industrialisés contribueront efficacement au développement des pays sous-développés". En conséquence, nous nous fixons, de 1960 à 1970, un objectif de croissance de 50 p. 100 pour le produit national brut global des vingt pays membres. Il s'agit là d'un objectif global, et le taux de croissance pourra varier d'un pays à l'autre, et d'une année à l'autre. Si cet objectif est atteint, le produit national brut réel des membres de l'OCDE passera d'environ 850 milliards à plus de 1,200 milliards de dollars. Mais il faudra obtenir un équilibre de la balance des paiements, une stabilité des prix et des politiques commerciales, financières et fiscales convenables.